Modification fréquence de collecte

Au 4 janvier 2027

GRAND COGNAC AGGLOMÉRATION

Pourquoi ce changement ?

Il fait suite aux constats de Grand Cognac après plus d'un an de reprise de la compétence collecte.

- ❑ Enfouissement de la totalité de nos ordures ménagères à un coût très élevé
- ❑ Camion rempli à moitié
- ❑ Présentation non systématique des sacs et poubelles d'ordures ménagères chaque semaine lors des collectes en porte à porte
- ❑ Tri des emballages, du verre et des déchets compostables insuffisant malgré une nette amélioration depuis 2021

Pourquoi ce changement ?

Les objectifs réglementaires

Les grands objectifs en France

Lois de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC)

- 50%
de déchets en ISDND en 2025
(par rapport à 2010 tonnages)

- 15%
de déchets ménagers et assimilés en 2030
(par rapport à 2010 kg/hab)

65%
des déchets non dangereux non inertes orientés vers le recyclage en 2025

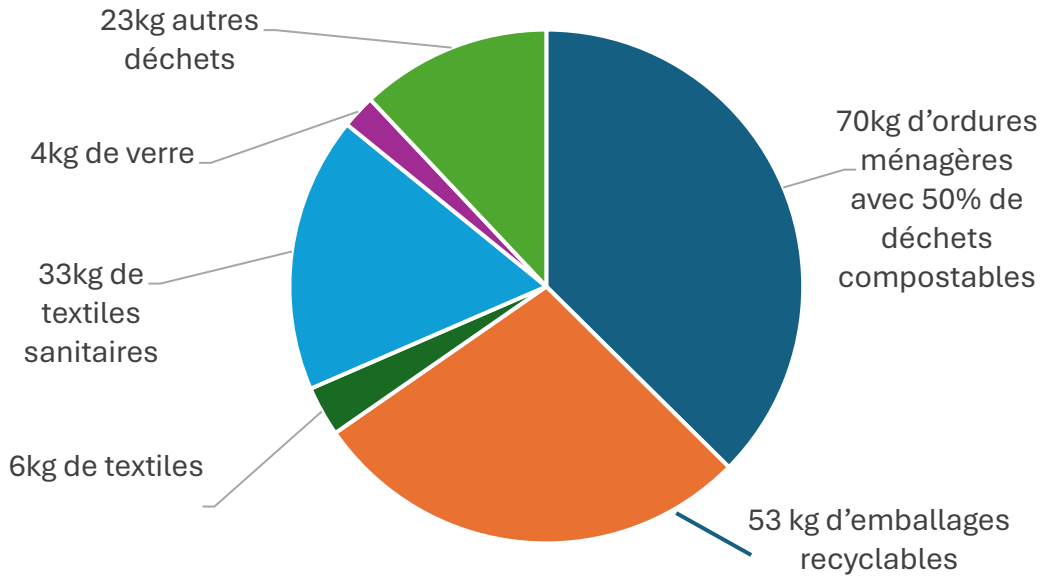
10% max
des DMA enfouis en 2035

ISDND :
Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux pour l'environnement

DMA :
Déchets Ménagers et les Assimilés des professionnels

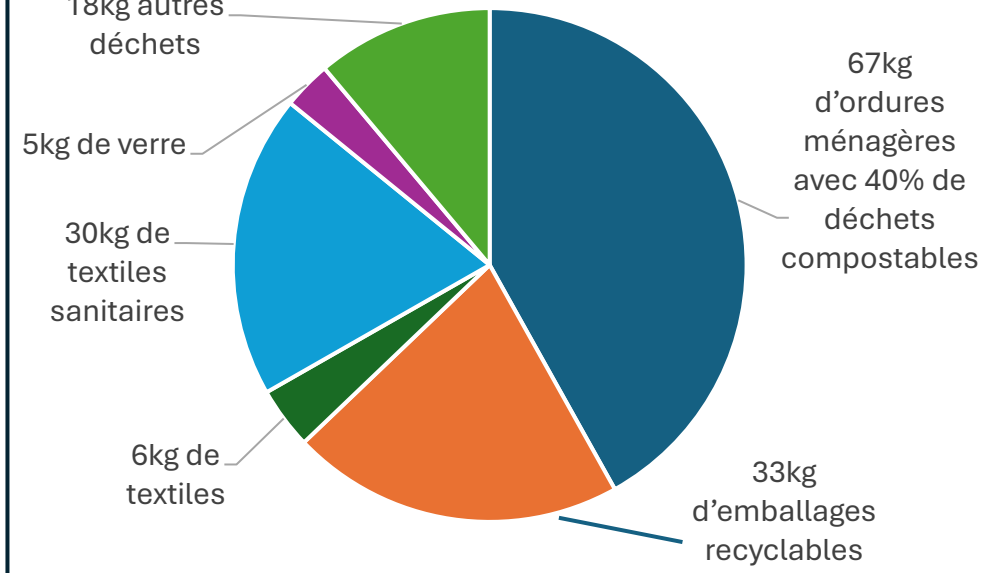
Notre performance : -29kg par habitant en 4 ans

Composition en **2021** des **188 kg/an/hab** de sac noir sur Grand Cognac par catégories et en kg



Objectif 2027
baisser encore de 21kg notre sac noir pour atteindre le résultat départemental

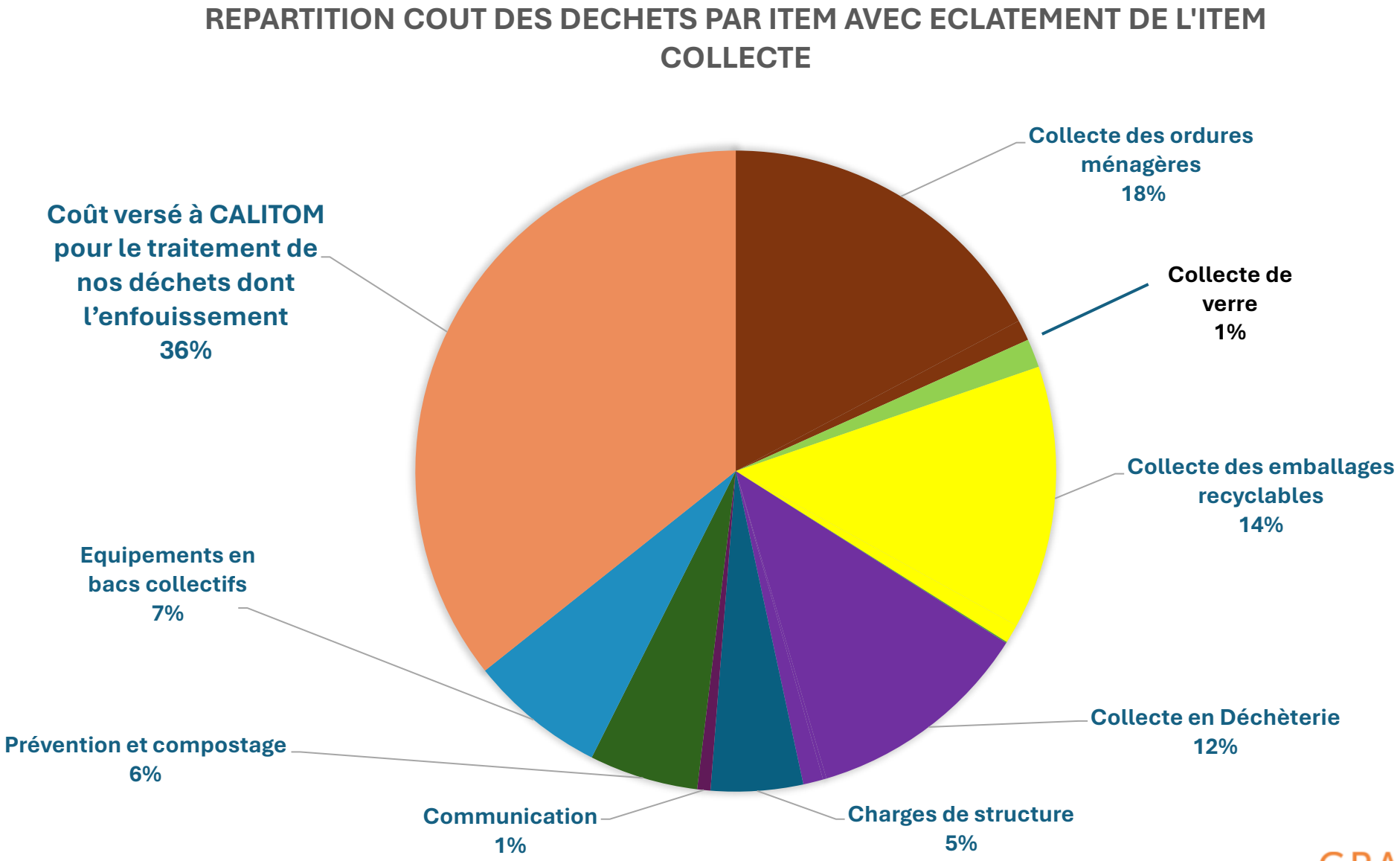
Composition en **2026** des **159 kg/an/hab** de sac noir sur Grand Cognac par catégories et en kg



<u>Résultat départemental en 2026</u> : 138kg/an/hab

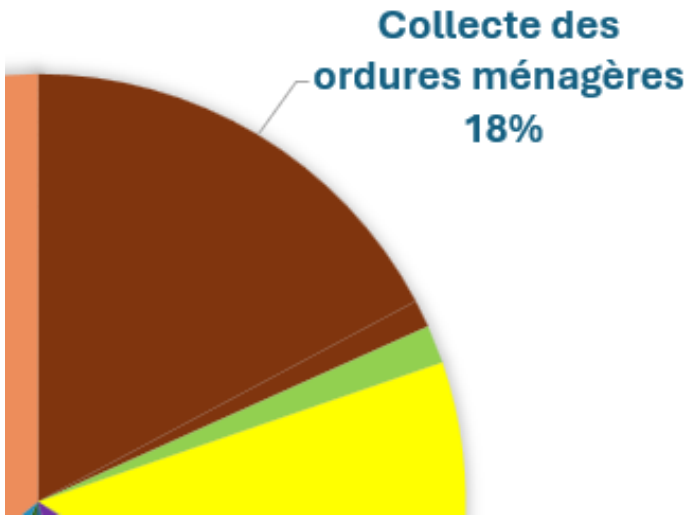
50 kg d'ordures ménagères avec 30% de déchets compostables
23 kg d'emballage recyclables
4 kg de verre
28 kg de textiles sanitaires

Combien nous coûte nos déchets ?



GRAND COGNAC AGGLOMÉRATION

Quel impact financier attendu ?



Pour 2027 et à l'échelle des 54 communes, le changement de fréquence n'aura un impact que sur les collectes d'ordures ménagères (sacs noirs) de la moitié des habitants soit 46545hab.

Commune	Nbre Habitants
Angeac Champagne	498
Ars	704
Bassac	517
Bourg Charente	884
Boutiers Saint Trojan	1405
Breville	449
Chassors	1097
Cognac	18606
Criteuil-La-Magdeleine	381
Fleurac	239
Foussignac	641
Genté hors les six chemins	825
Gimeux	719
Graves Saint Amant	327
Houlette	376
Javrezac	569
Juillac Le Coq	652
Julienne	516
Les Metairies	720
Louzac Saint André	991
Mainxe-Gondeville	1171
Mérignac	833
Merpins	1100
Mesnac	411
Nercillac	1047
Réparsac	589
Saint Brice	965
Saint Fort sur le Né	386
Saint Laurent de Cognac	824
Saint Même les Carrières	1028
Saint Preuil	295
Sainte Sévère	508
Salles d'Angles	1010
Sigogne	976
Triac-Lautrait	463
Val de Cognac	3479
Verrières	344
	46545

Pour baisser davantage la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) il est nécessaire de mettre en place d'autres actions.

Quel impact financier attendu ?

Par exemple :

en triant encore mieux nos déchets

Tous les déchets mal triés et présents dans nos poches noirs nous ont coûté 1 Million d'€ de plus en **enfouissement**.

Alors que bien triés, ils nous auraient rapporté 0,5 Million d'€

Sur une TEOM à 12 Millions d'€ nous avons perdu 1,5 Millions d'€

soit 12,5%

Plan d'action 2027 sur le territoire de Grand Cognac

- ✓ Baisser la fréquence de collecte des OM pour 53% de la population pour une économie d'environ 4% suite étude 2025-2026.

- ✓ Déployer davantage de composteur collectif dans les communes, distribuer davantage de composteur individuel et mettre en place une collecte en point d'apport volontaire de biodéchets dans les hypercentres pour réduire la part de déchets compostables dans les sacs noirs (67kg) pour une économie d'environ 3% suite étude 2025-2026.

- ✓ Tester sur certaines communes les sacs transparents pour la collecte des ordures ménagères au second trimestre 2027 pour mieux trier les emballages recyclable (33kg) et le verre (5kg) et économiser environ 2% suite étude 2025-2026.

- ✓ Communiquer davantage sur la réduction des déchets pour informer le grand public sur :
  - Comment bien composter ? « le compostage, ça engage !»
  - Comment consommer différemment pour moins de déchets, « J'agis pour réduire »
  - Où déposer ses objets pour les réemployer, les réparer, les recycler ?
  - …

Pour atteindre cet objectif commun
baisser de 10% la TEOM dans l'intérêt de vos administrés

GRAND COGNAC AGGLOMÉRATION

Merci pour votre attention

GRAND COGNAC
AGGLOMÉRATION